



Le palais d'Amalienborg, 14 février 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Deuil de la cour et registres de condoléances

Son Altesse Royale le Prince Henrik est décédé le mardi 13 février 2018. Une période de deuil a été décrétée jusqu'au 14 mars.

Pendant la période de deuil, Sa Majesté la Reine, l'ensemble de la famille royale et la Cour ne prendront pas part à des activités sociales ou à des divertissements. Le port d'une tenue sombre est imposé lors de toute apparition publique. Le personnel en uniforme portera un brassard de deuil sur le bras gauche.

Le deuil de la Cour est un terme désignant une période de courte ou longue durée, pendant laquelle la Cour est en deuil suite à un décès survenu au sein de la famille royale.

La durée de cette période de deuil est déterminée par le souverain.

À partir d'aujourd'hui et jusqu'au mardi 20 février, des registres de condoléances seront ouverts au Maréchalat de la de la Cour Royale de Danemark, Amaliegade 18, Copenhague, de 09h00 à 18h00.

Lene Balleby

Responsable de la communication et des affaires publiques